



**DELIBERATION
N° 7.03.2025**

Date de convocation :
21 Mars 2025

Nombre de
conseillers :

- ♦ En exercice : 9
- ♦ Présents : 6
- ♦ Votants : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Recu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 10.04.2025

ID : 095-219506128-20250328-CDE7032025-DE

Bescher
Levraut

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Président du Comité de la Caisse des Écoles, à l'Hôtel de Ville..

Étaient présents : Mme CABRERA, M. GENOT, Mme FERNANDES, Mme FERREIRA,
M. ANES,

Absente excusée ayant donné pouvoir:

Mme LE MILLOUR a donné pouvoir à Mme CABRERA

Mme TOURBEZ a donné pouvoir à M. GEBAUER

Absent excusé : M. RAVET,

Secrétaire de séance : Mme CABRERA

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT – CAISSE DES ECOLES – EXERCICE 2025

VU le Code de l'Éducation Nationale et notamment son article R 212-28,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-21, L.2343-1 et 2, R 2313-1 à R 2313-7,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la Délibération n°1.03.2025 en date du 12 Mars 2025 portant sur le vote du DOB sur la base d'un rapport pour l'exercice 2024,

VU le résultat de fonctionnement en excédent de clôture de 10 582,88 €,

CONSIDERANT que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

Le Comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, par **8 voix « POUR »** : M. GEBAUER, Mme CABRERA, Mme FERNANDES, Mme FERREIRA, M. ANES, M. GENOT, Mme LE MILLOUR (pouvoir à Mme CABRERA), Mme TOURBEZ (pouvoir à M. GEBAUER) :

- **AFFECTE** au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » la somme de 10 582,88 €,
- **AUTORISE** et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président de la Caisse des Écoles pour signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président du Comité de la Caisse des Écoles
Patrice GEBAUER

